



RHÔNE ET MÉTROPOLÉ DE LYON - ASSOCIATION 
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 1^{er} DÉCEMBRE 2022
INSTITUT LUMIÈRE À LYON**



SOMMAIRE



Châtillon-d'Azergues : Julien Bourreau - Conseil Départemental du Rhône ©CD69

Sommaire	PAGE 2
Édito de la Présidente	PAGE 3
Rapport d'activités	PAGES 4 À 7
Liste des membres du bureau et du comité directeur	PAGES 8 À 11
Rapport financier	PAGES 12 À 14
Perspectives 2022 - 2023	PAGES 15 À 16

Métropole de Lyon – Canal de Jonage et Grand Large© Laurence Danière



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



3

Le Comité directeur de l'AMF69 est heureux de vous accueillir à son Assemblée générale.

Le Comité directeur de l'association a souhaité organiser l'Assemblée générale annuelle indépendamment du Congrès et a choisi l'Institut Lumière, fleuron culturel de notre département et berceau du septième art.

L'AMF69, qui fêtera son centenaire en 2023, c'est d'abord une manière de travailler ensemble et de valoriser nos diversités au service de nos territoires et de chacune des communes du Rhône et de la Métropole de Lyon.

L'AM69, c'est aussi un lieu de dialogue, de rencontre et de partage au service des élus. Notre association assure au quotidien ses missions essentielles : développer l'information et la formation des élus locaux, apporter une expertise juridique adaptée et contribuer au dialogue avec les pouvoirs publics départementaux et nationaux.

L'accompagnement par l'AMF69 aura été précieux pour beaucoup de nos élus locaux, ainsi que le dialogue sincère avec les services de l'État pour répondre aux multiples questions engendrées par la crise sanitaire ou encore par la crise énergétique.

La transition énergétique, la relance économique et sociale, les enjeux du développement des territoires ruraux, l'avenir de la décentralisation et l'évolution des finances locales sont autant de sujets qui, au quotidien, mobilisent nos élus et sur lesquels nous allons ensemble poursuivre nos missions d'accompagnement et de partage.

Je remercie l'équipe administrative pour l'ensemble des missions menées cette année.

Claire PEIGNE
Présidente de l'AMF69
Maire de Morancé

UN ÉVÈNEMENT

AVEC LE SOUTIEN D'



Alila



Ancrée au cœur de nos territoires, l'AMF69 est une association apolitique qui représente les élus des différentes collectivités du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. L'AMF69 compte parmi les premières associations départementales d'élus en France.

Adhérer à l'AMF et à l'AMF69, c'est rejoindre une grande famille d'élus unis et solidaires au service du rayonnement de nos territoires.

L'AMF69 fonde son action autour de 5 piliers :

- la représentation des élus ;
- l'information et la formation des élus ;
- la communication ;
- le partage et la convivialité ;
- le conseil juridique.



REPRÉSENTATION DES ÉLUS



L'AMF69 siège dans plus de 140 commissions thématiques locales, régionales et nationales. Véritable porte-parole des élus, elle est associée de manière constante aux débats et décisions relevant des compétences du bloc communal.



**Elle est force de proposition et elle porte
l'intérêt des collectivités locales.**



L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ÉLUS



L'AMF69 est un organisme de formation agréé par le ministère de l'Intérieur. Cette année encore, l'AMF69 offre aux élus et à leurs équipes un programme de formations adapté à leur demande et aux différentes compétences des collectivités.

Du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022, 2 443 stagiaires ont participé aux 107 sessions de formation et d'information, déclinées sur l'ensemble du territoire du Rhône, de la Métropole de Lyon et de l'Ain. Les visioconférences ont été développées notamment avec nos partenaires ainsi que les points d'information réguliers auprès des adhérents.



Les formations sont axées sur les compétences du bloc communal, le développement personnel pour permettre aux élus de mieux appréhender leur mandat.

LA COMMUNICATION



Pour tout renseignement ou toute demande, l'équipe de l'AMF69 se tient chaque jour à votre disposition soit par téléphone ou courriel, soit directement dans nos bureaux. Notre site Internet, qui recense les actualités juridiques des collectivités et des dossiers thématiques, est régulièrement mis à jour.

L'AMF69 publie également chaque année un agenda et un annuaire disponibles dès notre Congrès pour ses adhérents et partenaires.



LE PARTAGE ET LA CONVIVIALITÉ

L'AMF69 organise régulièrement sur l'ensemble du territoire des rencontres entre élus : visites de sites, déjeuners de travail, conférences, débats...

Notre Congrès départemental annuel, qui réunit plus de 1 000 élus et 80 partenaires traditionnels des collectivités, est quant à lui devenu un rendez-vous incontournable des élus et des décideurs publics de nos territoires.



© Département du Rhône

Renouvellement de la convention de partenariat avec GROUPAMA lors du congrès 2021 en présence du président du Sénat, Gérard LARCHER.

LE CONSEIL JURIDIQUE

Une assistance juridique dédiée aux élus et assurée par les services nationaux, le directeur de l'AMF69 et l'Union des Maires de l'Oise (UMO) dans le cadre d'une mutualisation entre associations départementales.

Vous pouvez à tout moment saisir directement notre équipe pour toutes vos questions concernant le statut et les responsabilités de l'élu et, de manière plus générale, pour tout sujet concernant le droit des collectivités.



Confluence_2 © Muriel Chaulet





ACTIONS MARQUANTES DU 1^{ER} AOÛT 2021 AU 31 JUILLET 2022

- Poursuite de la transmission régulière d'actualités via le point d'information ;
- représentation des communes, des intercommunalités et de la Métropole de Lyon auprès des services déconcentrés de l'État et des partenaires institutionnels du bloc communal ;
- implication importante sur les sujets d'actualités : crise sanitaire, crise des réfugiés, protocole de construction en zone agricole, agenda rural, finances des collectivités...
- conseil juridique à la demande ;
- un congrès et salon départemental annuel organisé en présence du président du Sénat, Gérard LARCHER ;
- édition de l'agenda, du calendrier et de l'annuaire des élus du Rhône et de la Métropole de Lyon ;
- organisation de la visite du ministère des Armées et des Invalides lors du Congrès de l'AMF en 2021 ;
- organisation de 10 réunions avec les adhérents au sein de l'ensemble des territoires du Rhône et de la Métropole de Lyon ;
- organisation du Congrès annuel des directeurs d'associations des maires avec l'AMF de l'Ain rassemblant plus de 130 congressistes durant 3 jours ;
- reprise de la soirée des Trophées des Maires avec le Progrès ;
- formation et information des élus : participation de 2 443 stagiaires aux 107 sessions en partenariat avec l'AMF de l'Ain ;
- 180 visites hebdomadaires sur notre site : www.amf69.fr ;
- 7 700 personnes touchées par mois par les publications de la page Facebook : <https://www.facebook.com/AMF69>

Statutairement l'AMF69 assiste, informe, aide, forme, unit et regroupe ses adhérents.





Présidente : Claire PEIGNÉ

Trésorier : Paul VIDAL

Trésorière adjointe : Françoise GAUQUELIN

Secrétaire général : Pierre-Jean ZANNETTACCI

Secrétaires généraux adjoints : Sylvie MARTINEZ et Régis CHAMBE

Vice-présidents :

- Grégory DOUCET (1^{er} VP)
- Hélène GEOFFROY
- Renaud PFEFFER
- Cédric VAN STYVENDAEL
- Patrice VERCHÈRE
- Max VINCENT

Membres du Bureau :

- Angélique ENDERLIN
- Philippe GARNIER
- Nadine GEORGEL
- Morgan GRIFFOND
- Jean-Charles KOHLHAAS
- Ghislain de LONGEVIALLE
- Daniel MALOSSE
- Jacky MENICHON
- Marylène MILLET
- Pierre OLIVER
- Yolande PEYTAVIN
- Frédéric PRONCHERY
- Christian VIVIER-MERLE

Membres associés :

Gilbert-Luc DEVINAZ - Parlement

Jérôme MOROGE - Conseil régional

Daniel VALÉRO - Conseil départemental

Sébastien MICHEL - Président de la Commission communication et événements





PRÉNOM	NOM	COMMUNE / EPCI / MÉTROPOLE
Pierre	BALLESIO	Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon Président de la Communauté de Communes Pays d'Ozon (CCPO)
Daniel	BASSET	Maire de Saint-Étienne-la-Varenne
Serge	BÉRARD	Maire de Brignais
Charles-Henri	BERNARD	Maire de Bully
Olivier	BERZANE	Maire du VIII ^e arrondissement de Lyon
Pascal	BLACHE	Maire du VI ^e arrondissement de Lyon
Yasmine	BOUAGGA	Maire du I ^{er} arrondissement de Lyon
Anne	BRAIBANT-THORAVAL	Maire du IX ^e arrondissement de Lyon
Jérémie	BRÉAUD	Maire de Bron
Corinne	CARDONA	Maire de Poleymieux-au-Mont-d'Or
Régis	CHAMBE	Maire de Saint-Martin-en-Haut Président de la Communauté de Communes Monts du Lyonnais (CCML)
Claude	CLARON	Maire de Thurins
Philippe	COCHET	Maire de Caluire-et-Cuire
Didier	CRETENET	Maire de Saint-Genis-les-Ollières
Gilbert-Luc	DEVINAZ	Conseiller métropolitain Sénateur du Rhône
Hervé	DIGAS	Maire de Saint-Marcel-l'Éclairé
Sylvie	DONATI	Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
Grégory	DOUCET	Maire de Lyon
Hélène	DROMAIN	Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
Véronique	DUBOIS-BERTRAND	Maire du III ^e arrondissement de Lyon
Fanny	DUBOT	Maire du VII ^e arrondissement de Lyon
Thomas	DUPERRIER	Maire de Frontenas
Gilles	DUTHEL	Maire de Saint-Étienne-des-Oullières
Angélique	ENDERLIN	Maire de Cailloux-sur-Fontaines
Rose-France	FOURNILLON	Maire de Dardilly
Christine	GALILEI	Maire de Saint-Just-d'Avray
Philippe	GARNIER	Maire de Meys
Gilles	GASCON	Maire de Saint-Priest



Françoise	GAUQUELIN	Maire de Millery Présidente de la Communauté de Communes Vallée du Garon (CCVG)
Hélène	GEOFFROY	Maire de Vaulx-en-Velin
Nadine	GEORGEL	Maire du V ^e arrondissement de Lyon
Yves	GOUGNE	Maire de Beauvallon
Morgan	GRIFFOND	Maire de Saint-Pierre-la-Palud
Marc	GRIVEL	Conseiller métropolitain
Marie-Charles	JEANNE	Maire de Montromant
Sylvie	JOVILLARD	Maire de Légny
Zemorda	KHELIFI	Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
Jean-Charles	KOHLHAAS	Vice-Président de la Métropole de Lyon
Annick	LAFAY	Maire des Sauvages
Thierry	LAMURE	Maire de Villié-Morgon
Murielle	LAURENT	Maire de Feyzin
Ghislain	LONGEVIALLE (de)	Maire de Gleizé
Michaël	MAIRE	Conseiller métropolitain
Daniel	MALOSSE	Adjoint au Maire de Vaugneray Président de la Communauté de Communes Vallons du Lyonnais (CCVL)
Philippe	MARION	Maire de Condrieu
Sylvie	MARTINEZ	Maire de Saint-Clément-sous-Valsonne
Jacky	MÉNICHON	Maire de Lancié Président de la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)
Sébastien	MICHEL	Maire d'Écully
Marylène	MILLET	Maire de Saint-Genis-Laval
Jérôme	MOROGÉ	Maire de Pierre-Bénite
Pierre	OLIVER	Maire du II ^e arrondissement de Lyon
Stéphane	PARIZOT	Maire de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
Claire	PEIGNÉ	Maire de Morancé
Josée	PERRUSSEL-BATISSE	Adjointe au Maire de Tarare
Yolande	PEYTAVIN	Première adjointe au Maire de Vénissieux
Renaud	PFEFFER	Maire de Mornant Président de la Communauté de Communes Pays Mornantais (COPAMO)



Michèle	PICARD	Maire de Vénissieux
Clotilde	POUZERGUE	Maire d'Oullins
Frédéric	PRONCHERY	Maire de Belleville-en-Beaujolais
Christophe	QUINIOU	Maire de Meyzieu
Catherine	RABOURDIN	Maire de Lacenas
Thomas	RAVIER	Maire de Villefranche-sur-Saône
Michel	ROMANET-CHANCRIN	Maire d'Arnas
Véronique	SARSELLI	Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon
Sylvain	SOTTON	Maire de Beaujeu
Gilbert	SUCHET	Maire de Montanay
Marie-Pierre	TEYSSIER	Maire de Civrieux-d'Azergues
Jérémy	THIEN	Maire de Jullié
Alain	THIVILLIER	Maire de Dommartin
Daniel	VALÉRO	Maire de Genas
Cédric	VAN STYVENDAEL	Maire de Villeurbanne
Nicolas	VARIGNY	Adjoint au Maire de Chaponnay
Pierre	VARLIETTE	Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset
Patrice	VERCHÈRE	Maire de Cours Président de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)
Paul	VIDAL	Maire de Toussieu Président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)
Alexandre	VINCENDET	Maire de Rillieux-la-Pape
Max	VINCENT	Maire de Limonest
Christian	VIVIER-MERLE	Maire de Theizé en Beaujolais
Pierre-Jean	ZANNETTACCI	Maire de L'Arbresle Président de la Communauté de Communes Pays de L'Arbresle
Rémi	ZINCK	Maire du IV ^e arrondissement de Lyon



Le compte de résultat issu du dossier du comptable

L'exercice comptable s'ouvre au 1^{er} août 2021 et se clôture au 31 juillet 2022 sous le contrôle du cabinet VAUTHERIN (AGECOV) depuis de nombreuses années.

Éléments marquants de l'exercice :

- appel à cotisation unique AMF69/AMF par l'AMF69 ;
- maintien de l'abattement de 40 % pour la part départementale depuis 2019
- volonté de maintenir la trésorerie à 12 mois de dépenses courantes ;
- pérennité et développement des partenariats - GROUPAMA, ALILA, SFR, ILLIWAP, ENEDIS, EDF, UGAP, FONPEL et Caisse d'Épargne.

DOSSIER		12		12		Variations		%	
ASS. MAIRES RHONE & MÉTROPOLE LYON		01/08/2021	31/07/2022	01/08/2020	31/07/2021				
			mois		mois				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		746	0,17	2 246	0,78	(1 500)		-66,79	
Concessions brevets et droits similaires		746	0,17	2 246	0,78	(1 500)		-66,79	
20510000	LOGICIELS	6 000	1,34	6 000	2,08				
28051000	AMORT. LOGICIELS	(5 254)	-1,17	(3 754)	-1,30	(1 500)		-39,96	
TOTAL III - Actif Circulant NET		447 161	99,83	285 784	99,22	161 377		56,47	
Autres créances		22 662	5,06	92 698	32,18	(70 036)		-75,55	
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	22 662	5,06	92 698	32,18	(70 036)		-75,55	
Disponibilités		424 498	94,77	193 086	67,04	231 412		119,85	
51230000	CREDIT MUTUEL	386 213	86,23	154 801	53,74	231 412		149,49	
51710000	CAISSE D'EPARGNE LIVRET A	15 221	3,40	15 221	5,28				
51720000	CREDIT MUTUEL LIVRET ORANGE	23 064	5,15	23 064	8,01				
TOTAL DU BILAN ACTIF		447 906	100,00	288 029	100,00	159 877		55,51	



DOSSIER

ASS. MAIRES RHONE & MÉTROPOLE LYON

Cabinet VAUTHERIN Agecav SEL

Détail du compte de résultat

	01/08/2021 31/07/2022	12 mois	01/08/2020 31/07/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	678 554	100,00	685 690	100,00	(7 137)	-1,04
Prestations de services	464 863	68,51	431 682	62,96	33 181	7,69
70430000 VENTES ANNUIAIRE/AGENDA	26 472	3,90	11 882	1,73	14 590	122,79
70610000 PARTICIPATION FORMATIONS	352 857	52,00	380 063	55,43	(27 206)	-7,16
70840000 PRODUITS ANNEXES	73 534	10,84	39 737	5,80	33 797	85,05
70880000 PARTICIPATIONS CONGRES	12 000	1,77			12 000	
Cotisations	160 566	23,66	157 767	23,01	2 799	1,77
75600000 COTISATIONS MAIRIES	160 566	23,66	157 767	23,01	2 799	1,77
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	53 125	7,83	96 242	14,04	(43 117)	-44,80
78150000 REPRISE PROVISION PR CHARGES	50 000	7,37	33 900	4,94	16 100	47,49
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	3 125	0,46			3 125	
79110000 TRANSFERT CHARGES MASQUES/GEL			62 342	9,09	(62 342)	-100,00

	01/08/2021 31/07/2022	12 mois	01/08/2020 31/07/2021	12 mois	Variations	%
Total des charges d'exploitation	675 271	99,52	681 186	99,34	(5 915)	-0,87
Autres achats et charges externes	411 140	60,59	418 771	61,07	(7 631)	-1,82
60410000 FRAIS POUR FORMATIONS	308 128	45,41	322 794	47,08	(14 667)	-4,54
60420000 FRAIS POUR CONGRES	16 441	2,42	54	0,01	16 387	N/S
60430000 FRAIS ANNUIAIRE/AGENDA	26 800	3,95	11 881	1,73	14 918	125,56
60630000 FOURNITURES DIVERSES (COVID)			11 194	1,63	(11 194)	-100,00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 926	0,73	2 442	0,36	2 484	101,68
61530000 ENTRETIEN LOCALAUX			1 732	0,25	(1 732)	-100,00
61561000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 166	0,32	8 075	1,18	(5 908)	-73,17
61610000 ASSURANCE	2 846	0,42	2 099	0,31	746	35,55
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	3 032	0,45	5 685	0,83	(2 653)	-46,67
62260000 HONORAIRES	17 364	2,56	18 977	2,77	(1 613)	-8,50
62340000 CADEAUX	370	0,05	100	0,01	270	269,50
62370000 FRAIS DE COMMUNICATION	3 144	0,46	2 375	0,35	769	32,40
62560000 MISSIONS	15 734	2,32	7 297	1,06	8 438	115,64
62570000 FRAIS DE RECEPTION	4 953	0,73	17 633	2,57	(12 680)	-71,91
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 790	0,41	3 188	0,46	(397)	-12,46
62620000 TELEPHONIE	719	0,11	1 806	0,26	(1 088)	-60,21
62630000 INTERNET	1 413	0,21	1 135	0,17	278	24,54
62710000 SERVICES BANCAIRES	286	0,04	226	0,03	60	26,38
62810000 COTISATIONS	30		80	0,01	(50)	-62,50
Impôts, taxes, versements assimilés	3 119	0,46	2 304	0,34	814	35,35
63330000 FORMATION CONTINUE	3 119	0,46	2 304	0,34	814	35,35



Rémunération du personnel	123 550	18,21	125 680	18,33	(2 130)	-1,69
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	86 217	12,71	82 149	11,98	4 068	-4,95
64112000 SALAIRES POUR FORMATIONS	34 000	5,01	13 653	1,99	20 347	149,04
64113000 SALAIRES LIES AU COVID			21 644	3,16	(21 644)	-100,00
64120000 CONGES PAYES	(2 723)	-0,40	2 200	0,32	(4 923)	-223,77
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES	6 056	0,89	6 034	0,88	22	0,36
Charges sociales	100 962	14,88	82 931	12,09	18 031	21,74
64510000 URSSAF + POLE EMPLOI	65 065	9,59	66 493	9,70	(1 428)	-2,15
64530000 APICIL	34 628	5,10	16 232	2,37	18 395	113,33
64550000 HENNER MUTUELLE	956	0,14			956	
64710000 MEDECINE TRAVAIL	313	0,05	205	0,03	108	52,63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 500	0,22	1 500	0,22		
68112000 DOTATION AMORTISSEMENTS	1 500	0,22	1 500	0,22		
Dotations aux provisions	35 000	5,16	50 000	7,29	(15 000)	-30,00
68150000 DOT. PROVISION POUR CHARGES	35 000	5,16	50 000	7,29	(15 000)	-30,00

Mission d'examen

Détail du compte de résultat

	01/08/2021 31/07/2022	12 mois	01/08/2020 31/07/2021	12 mois	Variations	%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	3 283	0,48	4 505	0,66	(1 222)	-27,12
RESULTAT FINANCIER			287	0,04	(287)	-100,00
Intérêts et produits financiers			287	0,04	(287)	-100,00
76410000 PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES			287	0,04	(287)	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 283	0,48	4 792	0,70	(1 509)	-31,48
Résultat exceptionnel						
TOTAL DES PRODUITS	678 554	100,00	685 977	100,04	(7 424)	-1,08
TOTAL DES CHARGES	675 271	99,52	681 186	99,34	(5 915)	-0,87
Excédent ou déficit de l'exercice	3 283	0,48	4 792	0,70	(1 509)	-31,48
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						



Maintien des activités récurrentes :

- communication régulière aux adhérents ;
- désignation au sein des instances représentatives ;
- poursuite des sessions de formation et d'information des élus ;
- développement de l'assistance juridique ;
- poursuite des manifestations pour regrouper les adhérents ;
- actions avec les partenaires (sessions d'information, visites de sites, (webinaires...)) ;
- édition de l'agenda, du calendrier et de l'annuaire des élus ;
- organisation du Congrès annuel, des Trophées des Maires et de l'Assemblée générale ;
- poursuite des rencontres annuelles avec les adhérents pour échanger sur les dossiers en cours et leurs attentes.

Pour l'exercice 2022/2023 :

- organisation du centenaire de l'AMF69 ;
- recrutement d'un quatrième collaborateur dans le cadre de la représentation des élus dans les différentes instances et du travail des commissions ;
- reprise de l'organisation du Congrès annuel en interne.



© Département du Rhône



Pour le budget prévisionnel 2022/2023 :

- cotisation 2023 :
 - ♦ maintien de la cotisation 2019 avec l'abattement de 40 % si le paiement est effectué avant le 31 mai ;
 - ♦ stabilité de la cotisation « formation et information des élus » ;
 - ♦ stabilité de la cotisation nationale ;
- gestion rigoureuse tout en développant un haut niveau de services pour les adhérents ;
- stabiliser la trésorerie à 12 mois de dépenses récurrentes ;
- financement des activités supplémentaires par des recettes correspondantes (hors adhésions).



Julien Cousin

NOUS CONTACTER

ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF69)

Hôtel du Département du Rhône 29-31 cours de la Liberté – 69483 LYON Cedex 03
Tél. 04 72 61 72 47 - contact@amf69.fr - www.amf69.fr - f @AMF69